

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

LES SOMMES VERSÉES À DES «VEDETTES» POUR ASSISTER À LA CÉRÉMONIE SUR LA COLLINE DU PARLEMENT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Gordon Towers (Red Deer): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement pour m'offusquer des allégations selon lesquelles certains Canadiens auraient touché des fonds publics, par l'entremise de Radio-Canada, pour paraître spontanément dans la foule qui s'est rassemblée sur la colline du Parlement la fin de semaine dernière et pour répondre aux questions des journalistes. Je propose donc, avec l'appui du député de Nepean-Carleton (M. Baker), de poser la question suivante:

Vedette d'un jour, réjouis-toi!
C'est de loin que tu es venue à Ottawa;
Mais l'as-tu fait parce que tu le voulais,
Ou parce que Radio-Canada en faisait les frais?

Des voix: Oh, oh!

* * *

[Français]

LES AÉROPORTS

ON DEMANDE LA RÉTROCESSION DES TERRES AUX EXPROPRIÉS DE MIRABEL—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Madame le Président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question urgente.

Hier, un jugement de la Cour provinciale de Saint-Jérôme a remis au 14 mai la décision d'expulser ou non 77 agriculteurs des terres expropriées de Mirabel. Étant donné le geste odieux posé par le président de la Société immobilière, M. Jean-Pierre Goyer, d'annuler les baux et d'expulser les agriculteurs qui ne réclament en fait que de racheter les terres qui ont été expropriées sans discernement, je propose, appuyé par l'honorable député de Churchill (M. Murphy):

Que la Chambre demande au gouvernement de rétrocéder, dans les plus brefs délais, aux agriculteurs les 78,000 acres de terre expropriées en trop pour l'aéroport de Mirabel.

Mme le Président: La présentation d'une motion de ce genre exige le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Questions orales

• (1415)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

ON DEMANDE LA PRÉSENTATION D'UN NOUVEAU BUDGET

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, en l'absence du ministre des Finances, ce qui est chose courante, ma question s'adresse au premier ministre.

M. Crosbie: Où est-il?

M. Wilson: L'indice des prix à la consommation pour le premier trimestre de l'année est passé à 12.4 p. 100. Durant le dernier trimestre de 1981, l'indice des prix à la consommation avait atteint 8.8 p. 100. Statistique Canada a déclaré que les premiers indices montrant que la récession avait atteint son plus bas niveau se sont évanouis au début de l'année. Cela étant, le gouvernement atermoie et ne fait rien. Étant donné ces renseignements très décourageants, le premier ministre ordonnera-t-il au ministre des Finances de présenter un nouveau budget, un nouvel état financier à la Chambre pour donner une certaine orientation aux Canadiens et leur faire comprendre que le gouvernement sait ce qu'il fait.

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre d'État (Finances)): Madame le Président, le député devrait prendre le temps de relire le discours du budget. Il verrait que, dans le budget qui a été déposé par le ministre des Finances, il y a un engagement formel et des moyens qui sont prévus afin d'inviter tous les agents de l'économie à participer à la lutte du gouvernement contre l'inflation. Pour aller plus loin et démontrer cette détermination, comme l'a signalé le député, le ministre des Finances a entrepris une série de rencontres avec les hommes d'affaires et des gens de toutes les parties du pays afin de les inviter à participer à cette lutte nécessaire contre l'inflation si l'on veut ramener des taux d'intérêt plus bas, si on veut avoir une santé de l'économie canadienne bien meilleure et au profit de tous les Canadiens.

[Traduction]

M. Wilson: Madame le Président, je ne sais pas d'où revient le ministre d'État (Finance), mais l'économie est en train de péricliter parce que le ministre des Finances ne fait rien. Nous n'avons pas besoin de consultations; le gouvernement doit agir pour rétablir l'économie.

LE NIVEAU DES TAUX D'INTÉRÊT

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, c'est au premier ministre que je pose ma question supplémentaire. Il y a quelques semaines, le premier ministre a déclaré qu'il maintenait les taux d'intérêt élevés afin de lutter contre l'inflation. Or, les statistiques publiées sur le taux d'inflation sont fort peu encourageantes. Quel niveau les taux d'intérêt doivent-ils donc atteindre pour que l'inflation soit jugulée?